

ÉCOLE DU MOULIN



MODE DE VIE

Bonjour cher élève,

Tu reçois aujourd'hui le mode de vie de l'école. Il t'aidera à te sentir bien, en sécurité dans ton école, en plus de développer chez toi un sentiment de fierté, d'appartenance et le goût à l'apprentissage.

Pour vivre ensemble heureux et en harmonie dans notre établissement, certaines manières d'agir sont nécessaires. En effet, comme nous sommes plusieurs à partager le même milieu, à travailler et à nous amuser ensemble, l'équipe de l'école Du Moulin a adopté un mode de vie qui te présente les valeurs de l'école et les comportements attendus à adopter par tous. Il t'indique aussi les règles à respecter pour te sentir en sécurité dans un endroit que nous voulons sain, respectueux, bienveillant, positif, ouvert à la différence, agréable et harmonieux.

Comme tu peux le constater, nous avons besoin de ta coopération pour faire de ton école un milieu où il fait bon vivre. À l'école Du Moulin, choisir de donner le meilleur de soi, c'est faire preuve de responsabilisation, d'implication, de persévérance, d'engagement et de détermination. C'est un projet que nous te proposons et toi, tu sauras certainement y adhérer. Nous sommes là pour t'accompagner tout au long de ton passage à l'école. Nous désirons t'aider à te réaliser.

La collaboration de tes parents est également primordiale. Nous les invitons à te soutenir et à t'accompagner tout au long de l'année scolaire.

Nous te souhaitons de passer une très belle année remplie de nouveaux défis, de projets et de grandes découvertes.

Bonne année scolaire !



L'équipe de l'école Du Moulin

Chers parents,

C'est avec beaucoup de fierté que le personnel de l'école Du Moulin vous présente son mode de vie actualisé. L'une des missions de l'école étant d'encourager les enfants à socialiser adéquatement, le mode de vie servira à développer les compétences sociales et à éduquer les élèves à la citoyenneté. En ce sens, nous utiliserons une démarche résolument éducative et positive avec des stratégies d'enseignement explicite qui favoriseront l'apprentissage de comportements sociaux acceptables chez les élèves.

Notre mode de vie est représenté par des manières d'agir qui reflètent les valeurs préconisées par les membres de l'équipe-école telles que le respect de soi et de l'autre, la bienveillance, l'ouverture à la différence, l'entraide, la collaboration, la persévérance, la responsabilisation et l'autonomie. Le mode de vie qui vous est présenté est le résultat d'une démarche concertée impliquant tous les membres du personnel de l'école (personnel enseignant, de soutien, professionnel et direction).

Les manières d'agir du mode de vie d'éducation positive s'appuient sur les fondements suivants :

- Assurer un bon fonctionnement de l'école en offrant un milieu éducatif de qualité et propice aux apprentissages.
- Favoriser un bon déroulement des cours et optimiser le temps d'apprentissage des élèves.
- Favoriser le savoir-vivre et le savoir-être en société.
- Permettre la mise en place d'un climat harmonieux afin que chacun se sente respecté et en sécurité.
- Offrir aux élèves des mesures d'aide et d'intervention adaptées à leurs besoins.
- Favoriser une discipline simultanément empathique (empreinte de sensibilité et de compréhension), bienveillante (respectueuse et encourageante) accompagnée d'une saine fermeté (sécurisante, encadrante, soutenante et cohérente).

Notre mode de vie vise la création de conditions favorables à un développement sain par des interventions positives qui reconnaît le droit à l'erreur et encourage les comportements adéquats. Comme mentionné précédemment, il vise à développer la maturité affective chez nos jeunes tout en leur permettant d'évoluer dans un climat respectueux, harmonieux et sécuritaire. L'objectif de cette démarche est d'aider l'élève à prendre conscience de son ou de ses comportement(s) inadéquat(s) et de le soutenir dans sa recherche de solutions.

Comme il est démontré que la collaboration école-famille est un facteur essentiel au développement du bien-être chez les jeunes, nous comptons sur vous pour appuyer ce mode de vie afin que votre enfant puisse vivre dans un milieu de vie sécurisant et stimulant. En effet, pour remplir notre mission, nous avons besoin de vous, chers parents, et de votre engagement. Vous êtes nos partenaires les plus précieux dans la réussite éducative et scolaire de vos enfants.

Bonne année scolaire ! L'équipe de l'école Du Moulin

À L'ÉCOLE DU MOULIN, VIVONS EN HARMONIE! MODE DE VIE BIENVEILLANT!

À l'école Du Moulin, nous nous engageons à offrir un environnement sécuritaire, bienveillant, harmonieux et accueillant pour tous les élèves et les adultes qui la fréquentent. Nous priorisons le lien d'attachement entre les élèves et les adultes ainsi qu'un accompagnement pour aider nos jeunes apprenants à développer leur maturité affective. Ce mode de vie évolutif permet aux élèves de faire des expériences significatives tout au long de leur cheminement scolaire. Les membres du personnel et les parents s'engagent donc à accompagner les élèves à mettre en pratique les composantes du mode de vie par une éducation positive et la recherche de solutions.

Élèves, intervenants et parents s'engagent à :

- Accepter et faire confiance à l'autorité des adultes de l'équipe-école qui veillent à la sécurité et au bien-être de tous les élèves;
- Agir avec bienveillance en faisant preuve de gentillesse, de générosité et de gratitude;
- Démontrer de l'empathie envers les autres et soi-même;
- S'impliquer du mieux qu'il peut dans les apprentissages académiques, affectifs, comportementaux et sociaux;
- Démontrer du respect et de la responsabilité envers soi-même, autrui et l'environnement.

ENGAGEMENT	COMPORTEMENTS ATTENDUS	QUELQUES RAISONS D'ÊTRE DES COMPORTEMENTS ATTENDUS
SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE	<ul style="list-style-type: none"> - J'accepte et je fais confiance à l'autorité des adultes de l'école qui veillent à ma sécurité et à mon bien-être et je collabore à leurs demandes en tout temps. - J'adopte un comportement bienveillant, pacifique et respectueux, car le but de notre école est d'y vivre heureux et en sécurité. Toute forme de violence physique, verbale, sociale ou par voie électronique est inacceptable. - J'agis et je joue de façon sécuritaire en tout temps et en tout lieu. La bousculade et le tirailage sont des jeux permis et encadrés dans la zone Z uniquement. -En tout temps, je me déplace en marchant tout en respectant les consignes de l'adulte. - Je circule à pied dans la cour d'école au début et à la fin des classes. - Je m'habille selon la prescription de l'équipe-école et selon la température. -Je porte mes souliers d'intérieur en tout temps dans l'école. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pour le respect des règles et des adultes qui m'entourent. - Pour me sentir en sécurité. - Pour développer des relations harmonieuses avec les autres (camarades et adultes). - Pour vivre dans une école agréable, bienveillante et sécuritaire. - Pour assurer ma sécurité et celle des autres et pour me sentir bien. - Pour éviter les conflits, les accidents et les blessures. - Pour favoriser un climat propice aux apprentissages et un milieu de vie calme. - Pour ma sécurité et celle des autres. -Pour être vêtu(e) de façon adaptée au milieu scolaire, selon les saisons et les activités (se référer à l'agenda). - Je préviens les blessures et les accidents.
RESPECT ENVERS SOI-MÊME ET AUTRUI	<ul style="list-style-type: none"> -En gestes et en paroles, je fais attention aux personnes avec qui je suis en contact (enfants, adultes) en tout temps à l'école et dans le transport scolaire. -Je veille à circuler en silence, lors des déplacements sur les heures de classe. En d'autres moments, je chuchote. 	<ul style="list-style-type: none"> -J'apprends à vivre dans un climat agréable et à développer des relations harmonieuses avec mon entourage. -J'apprends à m'apaiser pour favoriser une meilleure attention aux consignes et aux tâches qui me sont demandées.

	<p>-Je démontre une ouverture à régler mes conflits le plus sagement possible.</p> <p>- J'ai des paroles, des gestes et des pensées de bienveillance envers moi-même en tout temps sur les lieux de l'école.</p> <p>-J'informe un adulte de l'école si je suis témoin ou victime d'une situation malsaine.</p> <p>-Je me dirige vers mon rang, mon local, au service de garde, à l'autobus et/ou à la maison sans tarder.</p>	<p>-Je me rends responsable du bien-être d'autrui ainsi que du mien.</p> <p>-J'apprends à être ponctuel. J'apprends à vivre en société.</p>
RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT	<p>-Je prends soin de l'environnement (nature qui m'entoure, bâtiment et cour d'école) et du matériel de l'école, du mien et de celui des autres.</p> <p>- J'informe un adulte de l'école si je suis témoin d'une situation malsaine.</p>	<p>- Par respect pour les personnes qui l'utiliseront après moi. J'apprends à reconnaître la valeur des choses et j'évite le gaspillage.</p> <p>- Pour conserver le matériel en bon état et plus longtemps.</p> <p>- Je contribue à la création d'un milieu de vie agréable et accueillant en préservant la qualité de l'environnement.</p> <p>- Pour me responsabiliser et développer mon sentiment d'appartenance à mon milieu.</p> <p>-Je préviens les vols et les conflits. J'apprends à partager. Je contribue à la création d'un milieu agréable.</p>
APPRENTISSAGE ET PERSÉVÉRANCE	<p>-Je veille à avoir tout le matériel nécessaire pour mes cours.</p> <p>-Je m'engage à faire le travail demandé et le remettre dans les délais prévus.</p>	<p>-J'apprends à bien faire mon travail d'élève ainsi je peux mieux apprendre et vivre des réussites.</p>

GESTES ET PAROLES INACCEPTABLES

Les gestes et/ou paroles inacceptables: violence physique, verbale ou psychologique; geste dangereux, bagarre, vol, vandalisme, harcèlement, intimidation, cyberintimidation, possession d'objets menaçants, etc., représentent, pour notre école, un manquement majeur. Une suspension (interne et/ou externe) pourrait s'appliquer et la décision appartient à la direction de l'école. Dans le cas d'une suspension à l'externe, le retour à l'école se fera en présence du parent. Après toute suspension (interne et/ou externe), une solution réparatrice sera proposée à l'élève lors de son retour en classe. **Les gestes et/ou paroles seront traités selon le Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école. Tout ce volet de notre mode de vie positif s'applique autant pour les adultes que pour les enfants.**

MÉTHODES DE RÉOLUTION DE CONFLITS

Élaborée par Jean-Sébastien Bourré, *Guide d'information aux parents sur la violence et l'intimidation à l'école, La Fondation Desjardins en collaboration avec la Fondation Jasmin Roy (2016), p. 24*

1. Je me retire dans un coin pour me calmer.
2. J'inspire par le nez et j'expire par la bouche plusieurs fois.
3. Je réfléchis à ce qui vient de se passer et j'identifie comment je me sens (sentiments).
4. Lorsque je me sens assez calme, je retourne voir la personne concernée ; si elle n'est pas prête à me parler, je lui laisse plus de temps pour se calmer.
5. J'explique comment je me sens. Je fais un message clair au « je ».
6. J'écoute l'autre personne m'expliquer comment elle se sent.
7. Je décris le conflit et ce qui l'a causé de façon honnête.
8. Je propose des solutions.
9. J'écoute les solutions de l'autre.
10. J'essaie une solution et, si elle ne fonctionne pas, j'en essaie une autre.
11. Nous trouvons un terrain d'entente ou nous allons chercher l'aide d'un adulte médiateur pour trouver un terrain d'entente convenable pouvant mettre fin à notre conflit.

SOLUTIONS

En début d'année, je m'engage à respecter le mode de vie de l'école en signant « le contrat d'engagement ». Lorsqu'une difficulté à respecter des engagements (fréquence et/ou gravité) est observée, voici des solutions possibles à la portée des adultes :

Solutions de niveau 1

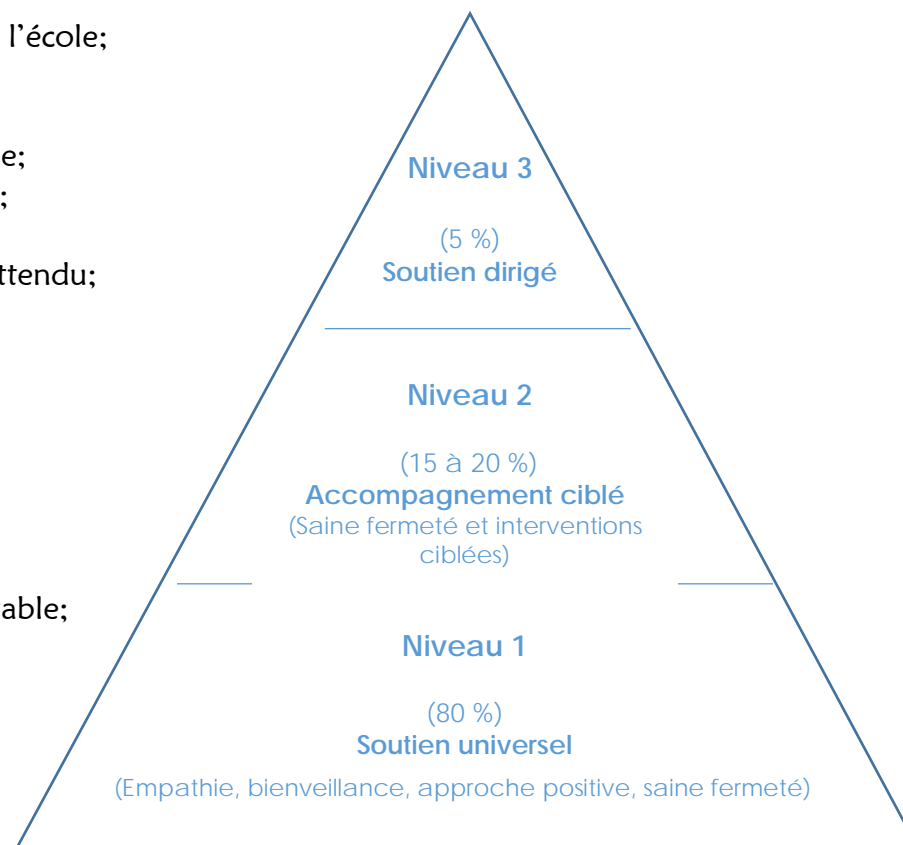
- Accueillir la personne et discuter avec elle du mode de vie de l'école;
- Écouter et donner le droit à l'erreur;
- Accepter et permettre l'émotion;
- Modéliser et pratiquer le bon comportement avec la personne;
- Amener la personne à reconnaître le geste posé et à s'excuser;
- Donner la chance à la personne de se reprendre;
- Retirer la personne de l'activité afin de modéliser ce qui est attendu;
- Agir avec justice envers chacun;
- Mentaliser l'émotion (verbaliser pour l'élève).

Solutions de niveau 2

- Appel téléphonique aux parents;
- Offrir du temps de qualité avec l'élève;
- Modéliser avec l'élève le comportement à développer;
- Rencontre de réflexion et d'échange avec tout adulte responsable;
- Enseigner le comportement attendu.

Solutions de niveau 3

- Se référer à la direction pour envisager un suivi à l'élève;
- Participation des parents à une rencontre pour mettre en œuvre le suivi;
- Plan d'intervention ou protocole pour soutenir l'élève;
- Moyens pour encourager les comportements attendus.



CONTRAT D'ENGAGEMENT

À l'école Du Moulin, nous nous engageons à respecter les manières d'agir du mode de vie et de l'encadré gestes et paroles inacceptables pour le bien-être et la sécurité de tous les élèves et les adultes de l'établissement.

Avec mes parents, j'ai lu le mode de vie de mon école ainsi que l'encadré. Pour mon bien-être et celui des autres, je comprends l'importance de respecter les manières d'agir durant toute l'année.

Signature de l'élève : _____

Date : _____

Comme parent, j'ai pris connaissance du mode de vie de l'école et je m'engage à aider mon enfant à respecter les règles et à collaborer avec les membres de l'équipe-école.

Signature des parents : _____

Date : _____

Comme enseignant(e) et éducateur(rice), je m'engage à enseigner explicitement les règlements du mode de vie et leurs conséquences. J'aiderai votre enfant à respecter nos règles et je l'encouragerai dans ses efforts et ses démarches.

Signature de l'enseignant(e) : _____

Date : _____

Signature de l'éducateur(trice) : _____

Date : _____



COMMUNICATION ÉCOLE – FAMILLE (ÉTAPE 1)

Quand une difficulté à respecter des engagements (fréquence et/ou gravité) est observée, l'intervenant peut utiliser la communication école – famille.

Date	Événement	Solution	Intervenant(e)	Signature du parent

COMMUNICATION ÉCOLE – FAMILLE (ÉTAPE 2)

Quand une difficulté à respecter des engagements (fréquence et/ou gravité) est observée, l'intervenant peut utiliser la communication école – famille.

Date	Événement	Solution	Intervenant(e)	Signature du parent

COMMUNICATION ÉCOLE – FAMILLE (ÉTAPE 3)

Quand une difficulté à respecter des engagements (fréquence et/ou gravité) est observée, l'intervenant peut utiliser la communication école – famille.

Date	Événement	Solution	Intervenant(e)	Signature du parent

PROTOCOLE D'INTERVENTION EN SITUATION D'INTIMIDATION

Voici notre protocole visant à encadrer et à contrer les gestes d'intimidation et de violence à l'école Du Moulin.

Désaccord, mésentente : ne pas être en accord avec l'autre.

Discorde ou dispute : échange parfois violent de paroles (arguments, reproches, insultes) entre personnes qui s'opposent.

Conflit : opposition entre deux ou plusieurs élèves qui ne partagent pas le même point de vue. Les personnes discutent vivement et argumentent pour amener l'autre à partager leur point de vue. Elles sont sur le même pied d'égalité. Il n'y a pas de victime même si les deux peuvent se sentir perdantes. Le conflit peut entraîner des gestes de violence.

Intimidation : tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de crainte et de léser, de blesser ou d'opprimer l'autre.

Lorsque l'on parle d'intimidation, il y a **trois (3) caractéristiques** importantes que l'on doit observer :

- un **geste intentionnel** : la personne le fait de façon volontaire, elle a l'intention de blesser l'autre personne par ses gestes ou ses paroles.
- un **geste répétitif** : les gestes agressifs ou d'exclusion sont posés plusieurs fois envers une même personne.
- un **déséquilibre du rapport de force** : la personne qui intimide est plus forte physiquement ou psychologiquement (facilité à s'exprimer, à répliquer, à manipuler, désir de contrôle) que la victime.

On observe différentes **formes d'intimidation** :

- discrimination
- agression à caractère sexuel, homophobe ou xénophobe (dans le but d'exclure une personne en raison de sa différence)
- taxage
- cyberintimidation

LES DIFFÉRENCES ENTRE LE CONFLIT ET L'INTIMIDATION

Conflit

Intimidation

Caractéristiques	
<ul style="list-style-type: none"> • Une situation normale, pas nécessairement négative. • Il peut s'agir d'un geste accidentel. • Une situation qui se développe occasionnellement et selon les circonstances. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une situation anormale, les gestes posés sont intentionnels (il ne s'agit pas d'un accident). • Un enfant subit à répétition et sans rien dire les brutalités et les moqueries de ses pairs.
Relation entre les enfants	
<ul style="list-style-type: none"> • En général, les forces sont égales entre les deux. Chacun va répliquer et tenir son bout. • Les enfants impliqués se connaissent et sont généralement des amis. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'enfant qui intimide est en position de force et abuse de son pouvoir sur la victime qui ne sait pas comment se défendre. • Les enfants impliqués ne sont généralement pas des amis même s'il est possible qu'ils l'aient déjà été.
Causes et manifestations	
<ul style="list-style-type: none"> • Le conflit survient à la suite d'un désaccord, d'une différence d'opinion ou de perception. • Le conflit peut être provoqué par l'un ou l'autre des enfants, pas toujours le même. • Le conflit n'est pas prévu : il n'y a donc pas d'intention négative de faire du mal puisque cela survient sans aucune planification, sans qu'aucun des enfants concernés ne se soit dit : « Je vais lui faire du mal ». 	<ul style="list-style-type: none"> • L'intimidation se produit lorsque l'enfant qui intimide veut user de son pouvoir sur la victime. • C'est toujours le même enfant qui est attaqué ou insulté par le même enfant agresseur, sans qu'il soit capable de répliquer ou de se défendre à son tour. • Les gestes d'intimidation sont intentionnels et peuvent être planifiés. L'enfant qui intimide peut prévenir les témoins silencieux de ce qu'il fera subir à la victime. Dans certains cas, l'enfant qui intimide menace et prévient l'enfant intimidé qu'il continuera, surtout si celui-ci partage sa détresse à qui que ce soit dans le but qu'on l'aide.
Résolution de problèmes	
<ul style="list-style-type: none"> • Les enfants acceptent généralement plus facilement de l'aide pour résoudre le conflit. • Les enfants peuvent accepter de réparer leurs gestes. • Lors d'un désaccord, après discussion et excuses mutuelles, on parvient à une entente. 	<ul style="list-style-type: none"> • Très souvent l'enfant intimidateur accusera la victime, n'admettra pas son tort et ne reconnaîtra pas la gravité de son geste. • Pour qu'il répare ses gestes, l'enfant intimidateur devra souvent être obligé par un adulte. • L'enfant intimidé n'a pas d'excuses à faire à l'enfant intimidateur et n'a pas de geste à réparer. • Puisqu'il n'y a pas de désaccord sur une question, il ne faut pas viser une entente entre les parties en guise d'intervention. • À moins que la victime dénonce ou qu'un témoin le fasse pour elle, la situation perdure et risque de s'aggraver.

Adapté du tableau « Les différences entre le conflit et l'intimidation » à la page 15 du guide *Prévenir et réduire la violence et l'intimidation à l'école* par Camil Sanfaçon pour la Fondation Jasmin Roy.

PROTOCOLE D'INTERVENTION - INTIMIDATION

Palier	Interventions	Communication
1	<ul style="list-style-type: none"> • Geste de réparation : excuses écrites à la maison et signées par le parent • Conséquence reliée au geste d'intimidation • Intervention de la TES (technicienne en éducation spécialisée) et rencontre avec la direction • Inscription au registre des signalements de l'école 	L'information est donnée par écrit aux parents par l'enseignant, par courriel ou dans l'agenda.
2	<ul style="list-style-type: none"> • Retrait des activités normales • Fiche de réflexion sur l'intimidation à compléter et à faire signer par les parents • Conséquence reliée au geste d'intimidation • Appel aux parents • Rencontre avec la TES, la direction, une professionnelle et l'enseignante • Plan d'action et/ou signature d'un contrat • Inscription au registre des signalements 	Appel aux parents par la TES , la professionnelle ou la direction.
3	<ul style="list-style-type: none"> • Suspension à l'interne ou à l'externe • Rencontre entre la direction, les parents, la TES et une professionnelle • Inviter le policier à rencontrer la famille au besoin • Plan d'intervention au besoin • Inscription au registre des signalements de l'école 	Rencontre avec parents par la direction.

Note : La direction de l'école se réserve le droit de suspendre un élève à l'externe pour toute situation jugée grave et inacceptable. De plus, tout le personnel de l'école doit intervenir auprès d'un enfant si la situation l'exige.